



S.C.E.A. LAFOUCADE

Société Civile d'Exploitation Agricole en liquidation au capital de 1.524,49 €

Siège social : DOMAINE DE VILLEMAGNE
11400 LABECEDE LAURAGAIS (Aude)
398 799 114 RCS CARCASSONNE

AVIS DE DISSOLUTION

Par AGE du 29 décembre 2022, avec effet du même jour, il résulte que les associés ont décidé de :

La dissolution anticipée et amiable de la société suivi de sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur : M. JEAN LACQUIERE, demeurant à LABECEDE-LAURAGAIS (Aude) Villemagne, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, valider l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à LABECEDE LAURAGAIS (Aude) DOMAINE DE VILLEMAGNE où la correspondance devra être envoyée, les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Carcassonne.

Pour avis, le liquidateur.

LABORATOIRE ATZ DIETETICS

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 3.000 €

Siège social : Zone Artisanale de Masefans
11380 MAS CABARDES

Siège de liquidation : Zone Artisanale de Masefans
11380 MAS CABARDES
805143666 RCS CARCASSONNE

aux termes d'une délibération en date du 1/12/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Le a nommé comme liquidateur Monsieur Bertrand OULES, demeurant Le village 11380 COQUEFERE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, valider l'actif, acquitter le passif, et l'autorise à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Zone Artisanale de Masefans 11380 MAS CABARDES, et à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation devront être déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Carcassonne, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 27 janvier 2023, il a été constitué sous la dénomination CLEMCA, une société Civile Immobilière au capital 1.000 € ayant son siège à Carcassonne, 72 avenue Henri Gout, et ayant pour objet l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement de tous meubles ou droits immobiliers.

La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Carcassonne. Le gérant est M Marty Julien demeurant à Carcassonne, 72 avenue Henri Gout.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des héritiers en l'absence de chaque associé. Toutes les décisions des parts sociales sont soumises à agrément.

Pour avis



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE - RAPPEL -

Le Préfet de l'Aude informe les personnes intéressées de l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux de la source de La Ferrière, et de la création des périmètres de protection réglementaires, restaurant les servitudes afférentes pour l'utilisation, le traitement et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine de la commune de Rennes Les Bains, des hameaux de La Ferrière, La Hille et les Gascous, faisant partie de la commune de Bugarach.

Elle se déroule pendant 32 jours consécutifs du 31 janvier 2023 à partir de 09h00 au 03 mars 2023 jusqu'à 17h00, sur le territoire des communes de Bugarach, de Saint Just et Le Bézu et de Rennes Les Bains. Elle porte sur une régularisation administrative des ouvrages et des prélèvements existants qu'il convient de protéger par l'instauration des périmètres de protection afin d'alimenter en eau potable la commune de Rennes Les Bains, les hameaux de La Ferrière, La Hille et les Gascous sur la commune de Bugarach.

Le responsable du projet est M. Jean-Pierre DELORD, maire de la commune de Bugarach, siège de l'enquête. Toutes les informations complémentaires relatives au projet pourront être demandées auprès du maire aux coordonnées suivantes: 12 Route des Corbières 11190 BUGARACH - courriel : commune-de-bugarach@orange.fr - Tél. : 04 68 69 86 72.

Monsieur Laurent FABAS, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public, dans les mairies de Bugarach et de Saint Just et Le Bézu aux jours et heures suivants précisés ci-après :

Mairie de BUGARACH :
mardi 31 janvier 2023 de 09h00 à 12h00
vendredi 03 mars 2023 de 14h00 à 17h00

Mairie de SAINT JUST ET LE BEZU :
mercredi 15 février 2023 de 15h00 à 18h00

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que les registres d'enquête, à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête sont mis à disposition du public dans les mairies de Bugarach, de Saint Just et Le Bézu et de Rennes Les Bains.

Le dossier est par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude : <https://www.aude.gouv.fr/dup-captage-de-la-ferriere-bugarach-a11513.html> et sur le site internet de la mairie de Bugarach : <https://www.bugarach.fr/>

- ainsi que sur un poste informatique aux heures habituelles d'ouverture au public de la préfecture.

Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations par écrit sur les registres d'enquête, ouverts à cet effet.

Les observations relatives au projet peuvent être envoyées avant la clôture de l'enquête :

- soit par courriel à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : pref-captage-bugarach@audef.gouv.fr.

- soit par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, au siège de l'enquête à la Mairie de Bugarach - 12 Route des Corbières 11190 BUGARACH.

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Les courriels seront mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans l'Aude : <https://www.aude.gouv.fr/dup-captage-de-la-ferriere-bugarach-a11513.html>

Toutes observations, tous courriers ou courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur. Dispositions particulières à l'enquête parcellaire

Les propriétaires auxquels notification est faite par l'expropriant du dépôt du dossier dans les mairies de Bugarach, de Saint Just et Le Bézu et de Rennes Les Bains, sont tenus de fournir les indications relatives à leur identité, telles qu'elles sont énumérées soit au premier alinéa de l'article 5, soit au 1 de l'article 6 du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière ou, à défaut, de donner tous renseignements en leur possession sur l'identité de ou des propriétaires actuels.

Pendant toute la durée de l'enquête le public peut présenter ses observations sur les limites des biens à exproprier selon les modalités définies ci-après :

- soit par courriel à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : pref-captage-bugarach@audef.gouv.fr
- soit sur les registres d'enquête ouverts à cet effet et disponibles au sein des mairies de Bugarach, de Saint Just et Le Bézu et de Rennes Les Bains, aux jours et heures d'ouverture habituels au public ;
- soit par courrier, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, au siège de l'enquête à la Mairie de Bugarach - 12 Route des Corbières 11190 BUGARACH, qui les joindra au registre.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci auprès de :

- l'Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale de l'Aude - Service Pôle Santé Publique et Environnementale - 14, rue du 4 septembre B.P. 48 -Carcassonne cedex - Tél. : 04.68.11.55.11

- la préfecture de l'Aude (direction du Pilotage des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - bureau de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire)

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur en mairies de Bugarach, de Saint Just et Le Bézu, et de Rennes Les Bains, à la préfecture de l'Aude, au service de la délégation départementale de l'Aude de l'Agence Régionale de Santé, sur le site Internet des services de l'État dans l'Aude : <https://www.aude.gouv.fr/dup-captage-de-la-ferriere-bugarach-a11513.html> et sur le site internet de la mairie de Bugarach : <https://www.bugarach.fr/>.

À l'issue de l'enquête publique, le Préfet de l'Aude est l'autorité compétente pour déclarer d'utilité publique la dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection, autoriser le prélèvement et l'utilisation d'eau en vue de la consommation humaine et grever de servitudes légales les terrains compris à l'intérieur des périmètres de protection rapprochée et éloignée, et les terrains d'accès aux ouvrages, après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST).

Tarifs

PETITES ANNONCES

4 lignes maximum

Pour 2 semaines : 10 € TTC

Pour 4 semaines : 15 € TTC

ANNONCES LÉGALES

Notre journal est habilité à diffuser pour tout le département de l'Aude.

Nous pouvons également transmettre à nos confrères les annonces concernant tous les départements français.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 février 2016,

Monsieur Vincenzo AMODIO, en son vivant retraité, demeurant à CASTELNAUDARY (11400) 2, rue Jean Baptiste de Maillé.

Né à TUNIS, (TUNISIE) le 10 février 1924.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS (31290) (FRANCE), le 6 avril 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bruno BELLOC, Notaire Associé de la SELAS « CTM Notaires », titulaire d'un Office Notarial à CASTELNAUDARY (Aude), 2, rue J.B de Maillé, le 20 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bruno BELLOC, notaire à CASTELNAUDARY (11400) 2 rue Jean-Baptiste de Maillé, référence CRPCEN : 11057, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de CARCASSONNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

BISCUITERIE MAURY

Société par actions simplifiée au capital de 1.500 €

Siège social : 47 Rue Vignemale
11570 CAZILHAC

914999057 RCS CARCASSONNE

Aux termes d'une décision en date du 25 janvier 2023, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social 47 Rue Vignemale, 11570 CAZILHAC au 2 BIS RUE VICTOR HUGO à compter du 25 janvier 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous signature privée en date à LIMOUX (11) du 31/12/2022, enregistré au SPFE DE LAUDE (CARCASSONNE) le 13/01/2023, Dossier 2023 00003344, référence 1104P01 2023 A 00044,

La Société dénommée CABIE MEDICAL, SARL au capital de 1.500 €, ayant son siège social 57 route des Pyrénées 11190 COUIZA, immatriculée au RCS de CARCASSONNE (11) sous le numéro 491 679 627, a cédé à :

La Société dénommée MIDI MEDICAL, SASU au capital de 8.000 €, ayant son siège social 3 route des Pyrénées 11190 COUIZA, immatriculée au RCS de CARCASSONNE (11) sous le numéro 443 824 206,

Un fonds de commerce de « Location et vente de matériel médical - orthopédie et parapharmacie » sis et exploité 57 route des Pyrénées 11190 COUIZA, moyennant le prix de CENT-QUARANTE-MILLE EUROS (140.000 €).

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31/12/2022.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à l'adresse du Rédacteur : SARL C2C PYRENEES, 27 route de Carcassonne 11300 LIMOUX.

Pour avis, le Cessionnaire.